



## Qu'indique les boiteries ?

- Un porc en bonne santé doit pouvoir se déplacer et avoir des pattes et membres sains.
- La boiterie d'un porc est souvent en lien avec un mauvais état de santé
- Quand il boite, le porc ne peut se servir d'un ou plusieurs de ses membres normalement. La gravité de la boiterie peut varier d'une mobilité réduite à une impossibilité de soutenir le poids du corps, jusqu'à une incapacité totale de marcher.

## Risques de morsure de queue


Un mauvais état de santé augmente les risques de développement de comportements caudophages. Les porcs en mauvaise santé sont plus stressés et ont davantage tendance à mordre des queues. Les signes de mauvaise santé, tels que la boiterie, sont donc des indicateurs pertinents pour évaluer les risques de morsure de queue.

### ÉVALUATION DES RISQUES

✓ État de santé

### Exigences légales

Le point 4 de l'annexe de la directive **98/58/CE** déclare :  
« Tout animal qui paraît malade ou blessé doit être convenablement soigné sans délais et, au cas où un animal ne réagirait pas aux soins, un vétérinaire doit être consulté dès que possible. Si nécessaire, les animaux malades ou blessés sont isolés dans un local approprié garni, le cas échéant, de litière sèche et confortable. » {Annexe, 4}  
« Le propriétaire ou le détenteur des animaux tient un registre indiquant tout traitement médical apporté ainsi que le nombre d'animaux morts découverts à chaque inspection. » {Annexe, 5}

« Les locaux de stabulation et les équipements destinés à attacher les animaux sont construits et entretenus de sorte qu'il n'y ait pas de bords tranchants ou de saillies susceptibles de blesser les animaux » {Annexe, 9} 

La directive du Conseil **2008/120/CE** déclare : « Les sols doivent être lisses mais non glissants de manière à ce que les porcs ne puissent pas se blesser et doivent être conçus, construits et entretenus de façon à ne pas causer de blessures ou de souffrances aux porcs. Ils doivent être adaptés à la taille et au poids des porcs et, en l'absence de litière, former une surface rigide, plane et stable. » {Annexe I, Chapitre I, point 5}

*Remarque : Les exigences listées ne sont pas exhaustives. Il peut aussi exister une législation nationale plus stricte en application.*

### Méthode d'inspection (recommandée)

- L'éleveur/se enregistre l'état de santé des animaux durant ses inspections quotidiennes. Cela doit être inscrit dans la documentation d'évaluation des risques de l'éleveur/se relative à la coupe de queues.
- L'inspecteur/rice vérifie les registres de l'éleveur/se en comparant la documentation écrite/numérique avec les interventions réalisées par l'éleveur/se.
- De plus, l'inspecteur/rice vérifie la présence/absence de boiteries des porcs des différents groupes d'âge et des différents cases/groupes.
- L'inspecteur/rice communique les résultats à l'éleveur/se et en cas d'incohérence entre les exigences réglementaires et la situation dans l'élevage, des mesures correctives doivent être prises.



Évaluer chaque porc individuellement. Forcer tous les porcs à se lever si nécessaire pour observer leur démarche (sauf s'il existe une raison évidente de ne pas forcer un porc à se lever). L'évaluation de la démarche doit être réalisée sur un sol non-glissant.

## Pas ou peu risque d'atteinte au bien-être: Aucune boiterie ou légère boiterie

Démarche normale (mouvement fluide, pas réguliers, soutien du poids égal sur les quatre pattes),

Ou

Légère boiterie (démarche crispée, pas courts, mouvement augmenté au niveau du segment vertébral).



## Haute risque atteinte au bien-être: Boiterie sévère

Soutien du poids minimum au niveau du membre affecté, alternance rapide entre poids supporté par les membres et aucun poids supporté par le membre affecté, aucun soutien du poids de la part du membre affecté.



Vidéos d'exemple de porcs qui boitent et qui ne boitent pas (KTBL Leitfaden\*)

\*Schrader, L.; Schubert, A.; Rauterberg, S.; Czycholl, I.; Leeb, C.; Ziron, M.; Krieter, J.; Schultheiß, U.; Zapf, R. (2020): Tierschutzindikatoren: Leitfaden für die Praxis – Schwein. KTBL (Association pour la Technologie et les Structures dans l'Agriculture), D-64289 Darmstadt, 2e édition.



EU Reference Centre  
for Animal Welfare Pigs

En cas de question ou de suggestion relative à cette fiche, veuillez contacter le Centre [info.pigs@eurcaw.eu](mailto:info.pigs@eurcaw.eu)